

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE DOLE
EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DOLE

La Vice-présidente du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale de DOLE
certifie que la présente délibération a été
affichée aux lieux accoutumés le : 07/07/2022

Date de convocation : 17 juin 2022
Nbre de membres du C.A. en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de membres votants : 16

SEANCE DU : VINGT-NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Présidente : Frédérique DRAY
Secrétaires : Jacqueline MANGIN, Laurent CONREUX

Présents : Mmes ANTOINE Patricia, CRETIN-MAITENAZ
Blandine, DRAY Frédérique, GIROD Isabelle,
BUSSIÈRE Pierrette, DEJEUX Jacqueline,
GRAVIER Maria-Del-Mar
MM CUINET Jean-Pierre, DRUET Timothée,
MOUGIN Alain, PANIER Yves, POIROT Guy

Excusé avec procuration de vote :

M GAGNOUX Jean-Baptiste à Mme DRAY Frédérique
M GOMET Nicolas à M DRUET Timothée
Mme GRUET Justine à Mme ANTOINE Patricia
Mme NICOLET Joelle à Mme GIROD Isabelle

Excusés sans procuration de vote :

M CIGLIA Fabrice

N : 22.06.29.12

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION - ANNEE 2021 : BUDGET PRINCIPAL DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE -BUDGET DES RÉSIDENCES AUTONOMIE**

Compte tenu du budget primitif de l'exercice 2021 et des décisions modificatives qui s'y rattachent :

- Les titres définitifs des créances à recouvrer,
- Le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- Les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats,
- Les comptes de gestion dressés par Madame le Comptable Public, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer.

Compte tenu du compte administratif de l'exercice 2021,

Vu que Madame le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Vu l'ensemble des opérations du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire,

Vu l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du budget principal et du budget annexe, ainsi que celui des résidences autonomie,

Vu la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVENT** les comptes de gestion du budget principal, du budget annexe du service de portage des repas à domicile, ainsi que du budget des résidences autonomie pour l'exercice 2021 tels qu'établis par Madame le Comptable Public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur.
- **CONSTATENT** les identités des valeurs avec les indications du compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale.

Une copie de la présente délibération sera transmise aux services suivants :

* Sous-préfecture, * C.C.A.S. (2) * Trésorerie Principale ;

Pour extrait certifié conforme.

La Vice-présidente du C.C.A.S.,

Frédérique DRAY

